



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

## LA CHAUX-DE-FONDS Double événement au «Che»

Le café-restaurant et centre culturel «Che», rue du Collège 23, à La Chaux-de-Fonds, inaugure ce soir à 18h l'exposition des photos de Dominique Némitz. Demain, dès 21h, c'est la chanteuse, pianiste et accordéoniste Dehlila qui verra son nouveau CD. /réd

### LA CHAUX-DE-FONDS

# Le surineur de l'After écope de la prison ferme

Le 30 décembre dernier, une bagarre à la discothèque l'After se soldait par deux coups de couteau. Les protagonistes comparaissent hier devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds. Le manieur de couteau a été condamné pour tentative de meurtre à quatre ans et demi de prison ferme.

SOPHIE BOURQUIN

C'est un peu comme de reconstituer une bagarre de saloon dans un western spaghetti, de savoir qui a cogné avec la bouteille, le tabouret, d'où est parti le crochet de gauche et le direct au menton. Avocats et Ministère public se sont accordés sur l'image, à défaut de parvenir à une vision limpide des événements qui se sont déroulés le 30 décembre 2006 aux petites heures du matin à la discothèque l'After, à La Chaux-de-Fonds.

La rencontre entre plusieurs jeunes hommes de nationalité irakienne très éméchés et d'au moins deux Albanais a tourné en bagarre générale. Le drame est que l'un des Albanais, Mounir\*, a eu l'abdomen percé de deux coups de couteau assésés tout près du cœur. Il a survécu. Le substitut du procureur Nicolas Aubert a insisté sur la gravité des faits et la futilité des mobiles. «La peine doit avoir un sens. Attenter à la vie de quelqu'un



L'After Les auteurs de la bagarre au couteau comparaissent hier devant le Tribunal correctionnel. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

est au sommet de la hiérarchie des infractions décrites par le Code pénal.»

Ils étaient sept à comparaître hier devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds. Ne manquait que Mounir, jugé par voie édictale. En tête des prévenus, Abdel\*, l'auteur des coups de couteau, accusé de tentative de meurtre, lésions corporelles graves, simples et rixe. A l'issue de plus de six heures

d'audience, de déclarations contradictoires voire fumeuses, les faits ont été reconstitués ainsi: Abdel, son frère et au moins quatre autres compatriotes font la fête dans les bars. Ils échouent à l'After. Abdel, d'humeur badine, compte fleurette à une demoiselle. En allemand, car il ne parle pas français. Surgit Mounir, qui butinerait bien la même fleur et s'en prend à Abdel qui comprend assez de français pour

saisir qu'on l'insulte. Il réagit en envoyant le contenu de son verre dans la figure de l'importun. Celui-ci lui écrase violemment son propre verre sur le visage. «Une violence extrême, complètement disproportionnée», relèvera l'avocat d'Abdel.

La bagarre se généralise et certains viennent en aide à Abdel, qui souffre d'un handicap physique. Le nombre de protagonistes varie au fil des témoignages, ils sont cinq ou six selon certains, une vingtaine à en croire d'autres. Qui précisément? Difficile de l'établir. Le service d'ordre s'en mêle. Toujours est-il qu'Abdel sort un couteau et porte deux coups à Mounir. Son avocat plaide la légitime défense, ce que le tribunal ne retiendra pas: «Plusieurs personnes étaient là pour l'aider, il n'avait qu'à partir», a jugé la présidente Valentine Schaffter, qui a noté aussi que les deux coups n'ont pas été portés au même moment, qu'il y avait volonté de vengeance, de tuer.

Le tribunal a condamné Abdel à quatre ans et demi de prison ferme, moins les 338 jours de préventive. Mounir a écopé de six mois avec un sursis de trois ans. Le frère d'Abdel, condamné aussi pour consommation de cocaïne, a été condamné à 18 mois ferme. Les autres ont écopé de six mois avec sursis, trois d'entre eux ont été acquittés. /SAB

\*Prénoms fictifs

### >>> CANDIDATURE UNESCO JOUR J-14

## La révélation de Philadelphie



LE LOCLE La fabrique Le Phare.

(BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DU LOCLE)

Année 1876. Coup de tonnerre dans l'horlogerie des Montagnes neuchâtelaises! Certains horlogers sont allés à Philadelphie visiter l'Exposition universelle qui se tient dans cette ville du nord-est des Etats-Unis. Ils en reviennent la mine grave et l'esprit en ébullition. Ils ont découvert à quel point les machines-outils vont bouleverser leur quotidien. Ces machines travaillent bien, vite, beaucoup, sans fatigue et à bon marché. Elles facilitent le travail d'assemblage, confié ensuite à des ouvriers peu qualifiés. C'est une énorme concurrence pour les horlogers traditionnels! Mais c'est l'avenir: dès 1880 apparaissent les premières manufactures horlogères dans les Montagnes neuchâtelaises.

On ne fait pas encore toute la montre, dans les usines. Des ateliers subsistent. Mais l'évolution est irrémédiable. Elle marquera durablement l'industrie horlogère, donc les constructions et le visage urbain des deux villes, et aussi, bien sûr, la vie sociale et politique.

Les nouvelles fabriques disposent au rez-de-chaussée d'une architecture industrielle destinée au travail sur le métal (usinage, ébauches) qui requiert de lourdes machines. A l'étage, c'est le terminage avec ses équipements légers, ceux-là mêmes qui étaient autrefois au domicile des ouvriers, mais

qui exigent beaucoup de lumière. A côté ou en dessus se trouvent les locaux administratifs (comptabilité, expédition et... bureaux de la direction).

Le dossier qui sera déposé à Paris ce 21 décembre pour l'inscription des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'Unesco énumère à peu près toutes les usines qui ont été bâties dans ces deux villes à partir de 1880. Un espace tout particulier est réservé à la puissance constructrice de Georges Favre-Jacot, au Locle, qui porta le nom de Zenith sur le monde entier.

Un autre horloger, à La Chaux-de-Fonds cette fois, tira aussi particulièrement bien parti de la mécanisation pour réaliser à la fois une montre de qualité, mais bon marché et en grande quantité: Georges-Frédéric Roskopf. Ses montres seront d'abord mal accueillies, car tellement lointaines des belles pièces réalisées dans les ateliers. Mais les ouvriers avaient aussi besoin de montres robustes à un prix abordable, pour être à l'heure à l'usine. La Roskopf, une Swatch avant la Swatch, se vendra à des centaines de millions d'exemplaires.

RÉMY GOGNIAT  
Chargé de communication  
de la Ville de La Chaux-de-Fonds

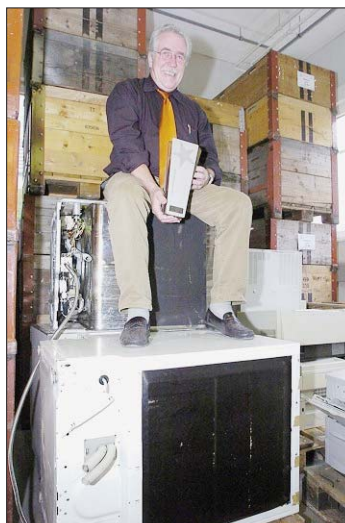
www.urbanisme-horloger.ch

### LE LOCLE

## Job Eco, star du recyclage

«Je suis fier qu'on ait été reconnu!» Le directeur Jorys Forestier trône au milieu des vieilles machines à laver à désosser qui font aujourd'hui la (petite) gloire de Job Eco. Le patron de l'entreprise de recyclage du Locle, avec succursales à Neuchâtel et Travers, a été bombardé «star du recyclage» il y a peu par l'une des deux centrales suisses qui redistribuent la TAR (taxe anticipée de recyclage), la Sens. C'est la reconnaissance d'un petit Romand dans un marché d'élimination des appareils ménagers, informatiques et électroniques fort d'une trentaine de plus grosses entreprises, pour la plupart alémaniques.

La distinction – une sorte d'éventail, en métal de récup, bien sûr – rejaillit aussi sur un projet social pionnier d'occupation et de réinsertion des chômeurs de longue du-



JORYS FORESTIER C'est au nom de son équipe que le patron de Job Eco a reçu le titre d'étoile du recyclage. (RICHARD LEUENBERGER)

rée, lancé par le syndicat FTMH en 1995. La SA est aujourd'hui aux mains de l'Etat, des trois villes et des communes du Val-de-Tra-

vers. Fierté de la maison: elle est certifiée ISO 9001 pour la qualité et 14 001 pour l'environnement.

Tout n'est pourtant pas rose à l'horizon de la direction. «La conjoncture est bonne, c'est évidemment bien, mais moi, j'ai moins de personnel», note Jorys Forestier. Les subventions baissent et les prix du rachat des matériaux aussi. L'an prochain, Job Eco devra compter avec une vingtaine de personnes placées en moins (de 118 en 2007 à 98 en 2008) et devra peut-être réduire les emplois fixes (25 actuellement). Déjà menacé par la mécanisation du démontage, Job Eco pourrait l'être aussi par la réduction de ses capacités, s'il ne peut plus répondre à tous ses clients. Le vœu de la «star» Jorys Forestier? «Continuer avec le maximum de mon équipe». /ron

PUBLICITÉ

## 2 millions d'emplois et plus de 150'000 places d'apprentissage à défendre

2 millions de personnes travaillent dans des petites et moyennes entreprises (PME). 8 apprentis sur 10 sont formés dans une PME! Les PME sont le cœur de notre économie.

Mais la charge fiscale décourage les entrepreneurs et pousse les entreprises familiales à mettre la clé sous la porte. Il est urgent de réformer la fiscalité des PME.

Pour défendre les emplois et les places d'apprentissage: OUI le 24 février 2008.

Réforme de l'imposition des PME

OUI  
Le 24 février